

4.0 crédits	22.5 h + 22.5 h	1q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Jacquemart Anne-Laure (coordinateur) ; Titeux Nicolas ; Licoppe Alain ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	iCampus
Préalables :	Cours de biologie BAC1 et 2, LBIRF2104 (phytosociologie)
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> · Gestion des milieux : législation, état des lieux N2000, principes de restauration et gestion des milieux ouverts · Gestion des espèces-gibier : législation, méthodes de monitoring, équilibre agro-sylvo-cynégétique, contrôle des populations (plan de chasse) · Gestion des espèces : méthodes de monitoring et de surveillance, évaluation d'états de conservation, identification des besoins écologiques des espèces, caractérisation des relations espèces-habitats
Acquis d'apprentissage	<p>a. Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) Connaître et comprendre un socle de savoirs scientifiques dans le domaine de la gestion des milieux et des espèces (M1.2) Mobiliser des savoirs en ingénierie de manière critique face à un problème complexe dans le domaine de l'environnement, en intégrant des processus à différentes échelles de la parcelle aux régions, en pouvant se focaliser sur des espèces particulières (M1.4, M2.4)</p> <p>b. Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10) A la fin de cette activité, l'étudiant est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> · De présenter et comparer différentes techniques de restauration et gestion de milieux ouverts · De proposer les techniques adéquates pour le suivi de populations d'espèces et de gibier dans leurs milieux · D'élaborer des plans de tir objectifs et bien argumentés, valablement opposables à ceux élaborés par les conseils cynégétiques · De connaître les principales approches pour caractériser l'état de conservation des espèces et d'identifier leurs habitats favorables <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit Selon les années, une partie orale de présentation d'un milieu ou d'une espèce
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral Excursions et séminaires
Contenu :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion des milieux <ul style="list-style-type: none"> - Historique, législations, grands principes de restauration et gestion - Milieux ouverts : pelouses calcicoles, landes et tourbières, prairies de fauche, '. 2. Gestion des espèces-gibier : <ul style="list-style-type: none"> - Statut légal des espèces, législation - Biologie des principales espèces - Dynamique des populations et méthodes d'estimation des effectifs - Indices de changement écologique - Elaboration du plan de tir - Aménagement cynégétique - Domaine vital et sélection de l'habitat 3. Gestion des espèces <ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques d'inventaire de la biodiversité - Principes de surveillance de la biodiversité au cours du temps et à différentes échelles spatiales - Évaluation de l'état de conservation des espèces - Identification des besoins écologiques des espèces en vue de leur gestion - Changements climatiques et distribution des espèces

Bibliographie :	Support(s) de cours obligatoires Diapositives du cours en ligne sur iCampus Supports de cours facultatifs Livres de référence sur la gestion des milieux
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels
Faculté ou entité en charge:	AGRO